

La FPP expliquée au reste de l'université

Pour situer le texte: sous ce titre sont rassemblés deux textes, reproduits avec quelques aménagements de pure forme :

une contribution à un groupe de travail qui a fonctionné à une date imprécise (entre 1992 et 1998), au niveau de l'université Lumière Lyon 2, sur la Validation des Acquis Professionnels pour l'entrée à l'Université.

une interview menée par Claude BURGELIN en 1998, en vue d'un article dans le Rayon vert, bulletin d'information interne de cette même université. Cet article ayant été, faute de place, réduit à sa plus simple expression, il a été jugé plus pertinent de reproduire ici l'enregistrement de l'interview

À noter que cette interview portait également sur la trajectoire personnelle d'Alain-Noël HENRI. Cette partie en a été détachée et sera fondue avec d'autres interviews, en l'état largement redondantes, pour une mise en ligne ultérieure.

Mots-clés: Formation à Partir de la Pratique, pratique, élaboration, point souffrant, Université.

N.B. : dans l'ensemble des textes mis en ligne

1. Les mots-clés soulignés renvoient à des concepts propres à l'auteur.

2. Les notes de bas de page font partie du texte original ou contiennent des indications bibliographiques.. Les lettres minuscules en exposant renvoient aux commentaires en marge ou en encart, qui sont contemporains de la mise en ligne et visent à contextualiser rétrospectivement le texte.

3. Les n^{os} de référence (①, ②, ③, etc.) renvoient à la bibliographie de l'auteur, en fin de texte. Il se peut que certaines de ces références ne soient pas encore en ligne. Vous pouvez vous inscrire pour être tenus informés à mesure des mises en ligne.

La Formation à Partir de la Pratique ① ② est un régime d'études de psychologie, préparant aux diplômes nationaux de premier et de second cycle (DEUG, licence maîtrise), depuis 1979. Il s'adresse à des gens qui peuvent se revendiquer d'une pratique.

Une pratique, cela veut dire dans 90 % des cas une

pratique professionnelle, mais cela peut être parfois une pratique bénévole ou militante. Peu importe : une pratique, c'est une expérience sociale dans laquelle l'étudiant se reconnaît sujet, et qui non

^a L'ancien DEUG recouvrait les deux premières années de l'actuelle licence, et la maîtrise la 1^{re} année de l'actuel master

seulement lui fournit un matériau pour ses études de psychologie, mais encore organise la problématique même de son inscription en psychologie.

Concrètement, 90 % des étudiants viennent de trois ou quatre familles professionnelles : à savoir:

- des travailleurs sociaux
- des soignants, en médecine psychiatrique ou somatique
- des enseignants de tous les ordres d'enseignement, y compris du supérieur, puisque nous avons eu un maître de conférences en économie, un autre en informatique. Mais l'énorme majorité provient de l'enseignement spécialisé, et aussi de ce qu'on pourrait appeler les marges l'Éducation Nationale, comme l'enseignement en maternelle
- des formateurs en Formation continue.

Mais nous avons eu aussi les pratiques les plus inattendues, depuis celle de danseuse jusqu'à celle de contrôleur des impôts, — donc un panorama extrêmement large.

L'intitulé "Formation à partir de la Pratique » est à prendre au pied de la lettre. Il ne s'agit pas d'une formation "à" la pratique - les diplômes professionnels sont là pour ça. Il ne s'agit pas non plus d'une formation "par" la pratique : c'est une formation universitaire dont le mot "théorie" est l'un des maîtres mots. "À partir" de la pratique, cela veut dire qu'elle est conçue comme une transition progressive depuis une culture de départ, celle d'une pratique donnée, jusqu'à une culture d'arrivée, celle, spécifique, de la psychologie – voire, pour une minorité qui y accède après la maîtrise via les DESS spécialisés, de la pratique de psychologue.

^b Les DESS étaient équivalents à la deuxième année des masters professionnels

Le principe de la formation est un peu... inhabituel. Nous les considérons d'entrée de jeu comme des chercheurs et des autodidactes. En fait, nous leur demandons seulement de produire des écrits, des dossiers de travaux, qui sont validés annuellement devant des jurys de trois personnes. Pour produire ces travaux, eh bien... ils se débrouillent. C'est-à-dire que nous leur offrons des outils, qu'ils sont libres d'utiliser ou non. S'ils ont assez de génie pour produire sans les utiliser, tant mieux pour eux. La seule obligation scolaire que nous leur imposons, c'est de participer à un groupe de base, qui ne représente que cinquante heures dans l'année, un volume donc assez modeste. C'est un groupe " Maître Jacques " – en fait simplement un espace qui les relie à l'Université, autour d'un enseignant qui l'organise à sa guise. Les étudiants y sont mélangés quelle que soit leur ancienneté dans la formation, leur niveau d'études, leur pratique ou leur thème de recherche. Les activités sont éminemment variables d'un groupe à l'autre, exposés, échanges en petits groupes, etc., etc. C'est un espace microsocial plus qu'une entité définie par une quelconque "méthode d'apprentissage".

Pour le reste, les outils placés à leur libre disposition sont des entretiens de guidance, hors séance, avec l'enseignant de leur groupe ; la possibilité d'aller s'adresser à d'autres enseignants de l'université, notamment ceux qui travaillent sur des sujets proches des leurs ; la possibilité de suivre librement tous les enseignements du régime général, avec lequel nous vivons un peu en symbiose, sachant qu'un étudiant de première année peut se retrouver à suivre un séminaire de maîtrise, et vice-versa : c'est à eux seuls de déterminer si l'enseignement qu'ils suivent leur convient, s'ils y trouvent leur pâture ; ils y sont en auditeurs libres. Nous avons aussi un cycle de conférences, des modules thématiques, une équipe de biologistes.

Les étudiants travaillent de leur côté, forment parfois des groupes de travail informels. Dans les faits, ils suivent très peu de cours. Mais il faut dire qu'ils viennent d'assez loin, car nous sommes les seuls en France à faire cela. Certains viennent de Lille ou de Nantes, mais la majorité vient du Sud-Est, dans un rayon de 200 kms autour de Lyon. Un tiers seulement habite l'agglomération lyonnaise. En réalité, ils bouquinent beaucoup, ils trouvent le moyen d'accéder aux sources. Mais un étudiant d'un de mes groupes qui ne vient pas me voir de l'année, par exemple, je ne vais pas le chercher...

Et donc, ils produisent, bon an mal an, des écrits. Ils choisissent ou non de déposer un dossier de travaux lors d'une des deux sessions annuelles d'examens. Ce dossier est soutenu à peu près dans les mêmes conditions qu'une soutenance de thèse. Ce moment de la validation est essentiel : la soutenance des travaux est bien une sanction de leur travail qui leur permet de franchir les étapes du cursus universitaire ; mais c'est surtout une étape pédagogique cruciale, puisque c'est l'échéance où des travaux construits solitairement se confrontent à un regard externe, et un regard fortement valorisé, puisque c'est symboliquement, le regard de l'Université. Les jurys ne sont pas complaisants ; ils sont même extrêmement exigeants. Les trois premières minutes de la soutenance sont consacrées aux compliments, le reste à une discussion critique serrée. C'est une épreuve difficile pour les étudiants, très attendue en même temps que redoutée. Pour ceux qui présentent pour la première fois, c'est même une épreuve initiatique, celle où l'on a osé montrer quelque chose.

Nous insistons bien sur le fait qu'à l'exception du dossier qui signe l'obtention de la maîtrise, et qui doit satisfaire pleinement aux exigences d'un travail terminal, une soutenance est par essence une visite de chantier. Vous présentez vos travaux dans l'état où ils sont, et on vous les critiquera bien sûr, mais c'est pour le bon motif, c'est en renvoi à mi-parcours où l'on a bien plus en tête la suite d'une trajectoire que l'évaluation sèche d'un objet clos.

À la fin de la soutenance, le jury évalue les dossiers selon une grille que vous trouverez en dernière page du dépliant qui vous a été distribué. Les appellations des colonnes prêtent un peu à confusion : peu modifiées depuis le début, elles ont vu leur sens se préciser par la jurisprudence des délibérations de jury, c'est donc une terminologie qui ne prend vraiment sens que dans les usages de notre tribu... Tout se passe comme si le jury examinait l'ensemble des travaux successivement avec autant de "filtres" que de colonnes, dont trois concernent des "champs" (autrement dit de grandes régions de l'espace du savoir) et trois des aspects généraux du dossier. Les premiers pourraient viser

des "parties" distinctes du dossier, et cela arrive, mais nous essayons d'en dissuader les étudiants, préférant qu'ils suivent la logique de leur pensée même si cela entraîne une structure du texte qui ne recouvre pas les découpages disciplinaires. *A fortiori* les "aspects" ne peuvent *stricto sensu* se préparer spécifiquement, puisqu'ils désignent des qualités de toute œuvre écrite dans une perspective universitaire : maîtrise des outils d'analyse, qui vise la cohérence interne de la démarche et sa congruence aux outils intellectuels mis en œuvre ; maîtrise de l'intégration globale, qui vise le degré d'inscription de la culture psychologique dans une culture générale ; à laquelle nous tenons beaucoup ; et qui incorpore pour nous les qualités d'expression et de maîtrise de la langue. Enfin "maîtrise de la pratique" suppose qu'on ait veillé à parler de sa pratique, ce qui devrait être évident en FPP... mais qui ne l'est curieusement pas toujours au départ.

La psychologie n'est que psychologisme, (de même d'ailleurs que la sociologie n'est que sociologisme, et ainsi de suite pour n'importe quel discours), si elle est unique discours d'appui d'une pratique. Nous insistons donc sur la mise en perspective des différentes disciplines, et naturellement au premier chef sur les rapports entre la psychologie et les champs qui la bordent, c'est-à-dire d'un côté les sciences sociales et de l'autre la biologie. Mais au delà il s'agit des capacités à mettre en perspective les différents champs du savoir en général.

Horizontalement, les lignes de la grille représentent des niveaux, qui sont tous définis en termes de degré d'élaboration et non d'accumulation de connaissances. Ce signifiant "élaboration" leur est donc envoyé comme signifiant maître, au moins jusqu'au niveau 4.

Ce niveau 4, c'est celui où on les tient quittes pour le champ ou l'aspect considéré, par rapport à ce qui nous paraît exigible du titulaire d'une maîtrise en psychologie. Mais pour avoir la maîtrise, on leur demande en outre au moins un niveau 5, intitulé « initiation à la recherche », pour lequel l'enjeu d'une élaboration proprement théorique prend le pas sur l'élaboration de la pratique qui commande tous les autres.

Extrait de l'interview d'Alain-Noël HENRI par Claude BURGELIN

Je t'ai entendu dire une fois qu'en créant FPP, c'était une envie de réussir à Lyon ce qui n'a pas pu l'être à Vincennes.

Plus exactement, c'est Georges LAPASSADE, qui était venu faire, pour le compte du ministère de la santé, une enquête sur les formations à destination des travailleurs sociaux, et qui m'a dit en fin d'entretien « Vous avez réussi ce à quoi nous avons échoué à Vincennes ». Il parlait évidemment de ce qu'ils avaient cherché à faire dans son département de Sciences de l'Éducation. Je ne sais pas si c'était la visée de Vincennes dans son ensemble, (pas consciemment en tout cas) : mais ça peut peut-être se rapprocher du fait que ça été pour moi un choix délibéré, après 68, de ne pas candidater à un poste à

Vincennes, au contraire de la plupart des enseignants fortement engagés dans le mouvement de 68, et de rester en province, sur place, sur mon terrain de pratique à moi.

Néanmoins, tu vois la FPP comme une sorte d'héritage de 68

On est toujours héritier d'un grand nombre de lignées... à l'origine de la FPP, on retrouve beaucoup de rameaux. En tout cas, il y a bien une filiation directe avec les événements de 68, par le fait que c'est dans leur cadre qu'avait été imaginé d'exiger de tous les étudiants en psychologie qu'ils aient une pratique de terrain pendant leurs études. C'était une visée utopique, mais cela a engendré ce qui a fonctionné pendant très longtemps, sous le nom de "régime étudiant-travailleur". Et la filiation directe entre le régime étudiant-travailleur et la FPP, c'est que c'est à partir de l'analyse des limites du premier qu'a été élaboré le projet de la seconde. Du reste, j'avais diffusé courant mai 68 un projet pour les études de psychologie dont j'ai réalisé après coup qu'il ressemblait furieusement au futur régime FPP.

Une des choses qui me paraissent tout à fait importantes dans la FPP, c'est la place de l'écrit. Il me semble qu'il y a justement par rapport à des publics qui ne sont pas nécessairement très préformés pour l'écrit, une relative exigence concernant le passage par l'écriture.

Une des choses qui me paraissent tout à fait importantes dans FPP, c'est la place de l'écrit. Il me semble qu'il y a justement par rapport à des publics qui ne sont pas nécessairement très préformés pour l'écrit, une relative exigence concernant le passage par l'écriture.

Tout à fait. Je dirais plutôt le *détour* par l'écriture. Les étudiants viennent d'une pratique ; nous débouchons sur des pratiques qui peuvent être d'ailleurs les mêmes (avec un niveau d'élaboration en psychologie qu'on espère plus élevé), ou qui peuvent être d'autres, et en particulier la pratique de psychologue, et en général (mais pas exclusivement) psychologue clinicien. Mais c'est vrai que nous considérons que cette élaboration, qui est pour nous une *élaboration psychique*, passe par l'élaboration théorique, et que cette dernière passe par la rigueur de l'écriture. Cela tient compte d'ailleurs du fait que les pratiques de terrains sont le plus souvent des pratiques de culture orale, (ce sont en quelque sorte des civilisations orales) — voire même des pratiques de palabre — et que c'est bien en partant de ce discours spontané des pratiques, et en le contraignant à une épuration progressive grâce au passage par l'écriture, qu'on arrive à le faire accéder au rang de discours théorique.

Est-ce qu'il y a parfois des obstacles insurmontables ?

Il y a certes des obstacles à surmonter, tous les étudiants n'y arrivent pas, beaucoup quittent la FPP sans avoir jamais présenté de dossier et beaucoup quittent la FPP avec des niveaux d'élaboration intermédiaires. Seule même une petite minorité arrive jusqu'à l'extrémité du processus (ce que nous appelons le niveau d'initiation à la recherche) dans laquelle on exige d'eux un travail avec un haut niveau de théorisation.

Vous avez créé le DUREPP dans la même perspective ?

Oui le DUREPP (Diplôme Universitaire de Recherche à Partir des Pratiques) est dans le prolongement de FPP puisque l'inspiration est de même nature. Mais l'originalité est moindre puisqu'être placé en position de chercheur n'a rien d'extraordinaire en 3e cycle. Reste l'originalité d'axer les exigences épistémologiques de la production autour de l'analyse des pratiques, ce qui pourrait aller de soi s'agissant de psychologie. Il y a une psychologie académique qui peut très bien considérer comme périphérique sa relation à la pratique, considérer que la pratique est là uniquement pour fournir des illustrations d'un discours théorique. La deuxième originalité c'est son caractère pluridisciplinaire, alors de ce côté là, nous espérons que d'autres cultures enracinées dans d'autres disciplines, en particulier les sciences sociales, permettront au DUREPP d'être autre chose qu'un prolongement de la FPP qui est clairement une formation en psychologie

Le DUREPP (Diplôme Universitaire de Recherche à Partir des Pratiques) n'a eu qu'une existence éphémère. Son public potentiel, face à des investissements de même ampleur, choisissait naturellement d'entreprendre des thèses de doctorat. Contradiction aujourd'hui en partie résolue puisque le doctorat mention "Psychopathologie et psychologie clinique" de Lyon 2 se définit explicitement par référence à une recherche à partir des pratiques, dans la lignée de la FPP.

Est-ce que, justement, la FPP plus le DUREPP, ce n'est pas une façon de repenser ce que pourraient être, ce que devraient être les études de psychologie, est ce que ce n'est pas une sorte d'outil critique par rapport à la formation proposée par les études traditionnelles de psycho ?

Tout dépend si on se place dans la thèse ou dans l'hypothèse, comme disaient les vieux théologiens. Il est sûr que, pour moi, ça a bien été un rêve, ou une utopie, que les pratiques de la psychologie ne soient que ce que j'appelle des pratiques de second souffle, ce qu'elles ont été historiquement : à la naissance des études de psychologie, les psychologues étaient tous des praticiens – des médecins, des pédagogues, des cadres de l'industrie. Je me serais réjoui si l'enseignement universitaire de psychologie en était resté là, mais ce n'est pas la situation historique réelle, parce qu'un avatar historique a fait créer des grades en psychologie, qui ont produit des psychologues dont c'était la première formation. C'est un fait historique qu'on ne saurait imaginer remettre en cause. Et il serait aberrant d'imaginer appliquer la formule FPP à des publics juvéniles avant expérience sociale, et en position, disons pour aller vite, de fin de période d'adolescence.

En revanche, on pourrait tout à fait imaginer, mais on est là dans une pédagogie active plus classique, transposer un certain nombre de modèles dans le régime général de psychologie. Jadis, nous y avons donné une importance considérable aux travaux personnels, aux mémoires, qui donnaient d'excellents résultats, y compris avec des étudiants à temps plein ou des étudiants avant première entrée sur le marché du travail, et cela dès la première année des études de psychologie.

Tout à l'heure tu as désigné un schéma « élaboration psychique; élaboration théorique, écriture ». Élaboration psychique cela veut dire qu'il y a eu tout un travail inconscient, préconscient, je ne sais comment le qualifier qui va aboutir à ce travail de formalisation théorique, puis de formalisation par l'écriture. Comment est ce lien, comment le travail sur soi peut-il s'articuler sur le travail théorique ?

C'est une question qui est au cœur de l'épistémologie et de la pédagogie de la FPP, et à laquelle il est difficile de répondre en deux phrases.

Je dirai d'abord que la pratique de la FPP n'implique pas que l'on se meuve dans le référentiel psychanalytique ; en revanche, il se trouve que moi je me mets dans ce référentiel, quand j'essaie de penser ma propre pratique. Je la pense à partir des concepts de la psychanalyse, mais ça n'oblige personne. Et évidemment, au fil des années, cela a été aussi le cas de la majorité de ceux qui sont venus rejoindre l'équipe de la FPP. Il m'est pourtant arrivé de chercher volontairement à élargir leur recrutement pour sortir de cette monoculture.

Deuxième chose, dans cette position-là, je considère que l'élaboration théorique est un travail de l'inconscient, ou en tout cas un travail d'articulation de l'inconscient et du conscient. En particulier, les choses ne sont plus pensées en termes de « j'ai une hypothèse et je cherche à la vérifier », ou « j'ai une question et je cherche une réponse », mais d'abord en termes de « je cherche ma question ». C'est-à-dire en fait qu'il s'agit moins d'une *question* que de *points souffrants*, et de ce point de vue là, le travail théorique s'assimile complètement au travail de création, beaucoup plus qu'aux formes épistémologiques du travail scientifique dans les sciences dures, par exemple. Et comme créer quelque chose, c'est toujours se créer soi-même, c'est bien d'élaboration psychique qu'il s'agit : dans la mesure où ce n'est jamais qu'un avatar du travail que fait chaque sujet pour se produire lui-même en tant que sujet.

Évidemment, dans une telle configuration, les « enseignants » que nous sommes sont au moins autant psychologues que pédagogues ; c'est un écart que nous devons gérer, justement comme eux-mêmes doivent gérer l'écart entre leur pratique professionnelle et la psychologie ; nous partageons un même travail psychique dans l'entre-deux, qui est aussi un même écartèlement. Précisons quand même que notre position de psychologue est aux antipodes d'une psychologie médicalisée ou « orthopédique »...

Cela dit, il est évident que tout le travail d'élaboration n'est pas en soi de nature théorique. Y ajouter l'exigence théorique, c'est y ajouter ce qui en termes psychanalytiques renvoie à l'épreuve de castration. Et cela passe par la double épreuve de ces deux sources de la vérité que sont l'erreur et le désaccord^③. Par le travail qui me permet de produire un discours rendant compte de deux épreuves douloureuses liées à deux découvertes : d'une part que les formations à la fois névrotiques et idéologiques qui fabriquent le discours commun m'ont trompé ; et d'autre part que mes évidences ne sont pas celles des autres. L'espace de la FPP, c'est un aussi grand espace de débat critique, entre les étudiants eux-mêmes autant qu'entre les étudiants et les enseignants, d'où émerge progressivement pour chaque individu un discours construit.

On rejoint aussi là la question « formation et psychothérapie ». C'est une espèce de serpent de mer, qui ressort beaucoup en FPP comme dans tous les milieux de formation à la psychologie. Et qui est une impasse, parce que c'est une question à la fois mal et bien posée. Mal posée en ce sens que l'enjeu de la formation n'est pas la thérapie personnelle ; quand j'entre en thérapie, je paie quelqu'un pour lui parler de moi, et qu'il accepte qu'il y n'y a itque ça qui m'intéresse ; alors que dans la formation, je suis pris dans un processus de reproduction sociale, ce qui fait que je vise des places dans la société, que je vise aussi à rendre des services ; il s'agit donc des autres autant que de moi. Ce qui reste vrai c'est que l'un des présupposés sous-jacents, qui est aussi l'un des présupposés de la formation psychanalytique, est que c'est bien le travail sur sa propre histoire et ses propres contradictions qui qualifie à travailler avec les contradictions et, pour parler vite, les souffrances des autres.

Est-ce que tu as là un modèle exportable pour d'autres travailleurs sociaux, je pense par exemple à la formation des enseignants ?

Je pense que c'est un modèle en partie exportable, mais certainement pas intégralement. Exportable dans toute pratique sociale, mais pas dans des pratiques de discours pur, ni *a fortiori* dans des pratiques productives. Exportable dans toutes les situations où un sujet se retrouve pris entre le marteau d'un contrat de travail – fléché vers une mission de pratique sociale, ou une mission de service public, ou en quelques termes qu'on appelle ça – et l'enclume d'autres sujets qui ont chacun leurs propres trajectoires, leurs propres enjeux, leurs propres attentes. Et un sujet qui, entre les deux, rencontre ses propres contradictions, liées à son histoire à lui. En ce sens là, en effet, je dirais que c'est d'autant plus exportable, que c'est déjà de fait ce qui se passe en FPP, pour 90 % des étudiants qui y passent — ceux qui ne deviennent pas psychologues, mais restent, ou deviennent au passage, enseignants, soignants, formateurs, éducateurs, animateurs, etc.

En élargissant ta question, je pense aussi qu'il serait intéressant d'explorer comment le modèle pourrait, non s'exporter tel quel, mais se transposer dans d'autres cursus disciplinaires, sachant qu'un certain nombre de choses que je viens de dire ne seraient alors vraisemblablement plus pertinentes. Je pense en particulier que du côté de la sociologie et des sciences humaines en général, l'analyse des conditions sociologiques, économiques historiques d'une pratique ont autant d'importance que les contradictions intrapsychiques de chaque sujet. C'est aussi pour cela que nous insistons beaucoup sur la pluridisciplinarité et que nous tenons beaucoup à ce que les étudiants fassent le détour aussi par les sciences sociales, tout étudiants en psychologie qu'ils soient. Dans la mise en travail des évidences spontanées, ou des évidences naïves des pratiques, on débouche sur bien d'autres registres d'analyse que ceux de la psychologie.

Est-ce que tu aurais au fond, au terme d'une vingtaine d'années d'expérience à Lyon 2, des demandes à adresser à l'institution universitaire par rapport à FPP ?

Est-ce que ce sont des demandes ? Ce seraient plutôt des suppliques... Je veux dire par là que je ne crois pas du tout que ce type de pratique s'inscrive dans le droit fil de la place historique de

l'Université. C'est une greffe sur l'Université. Mais des greffes, il se trouve qu'il y en a eu bien d'autres depuis que l'Université est devenue le cadre d'un enseignement de masse qui encadre la moitié d'une classe d'âge. De partout, elle souffre de la contradiction entre des modèles hérités d'une histoire complètement élitiste, dans laquelle elle reproduisait un petit nombre de pratiques, on va dire bourgeoises, et ce qu'elle est devenue. Donc pourquoi pas cette greffe-là plutôt qu'une autre ?

Cette réserve étant posée, je dirais premièrement à l'université que ça lui ferait du bien, et nous ne sommes pas les seuls à le dire, de prendre en considération autre chose que les publications et la recherche pour une carrière d'enseignant. Est-il possible qu'un universitaire se préoccupe du devenir des étudiants sans sacrifier sa carrière ? C'est une question à laquelle pour l'instant il faut répondre par la négative.

La deuxième chose, mais ça n'est pas non plus propre à la FPP, c'est qu'il faudrait un espace et un temps organisés autrement. Un certain nombre de frottements qu'il y a pu avoir avec ceux qui s'occupent de la vie matérielle de l'institution sont un excellent analyseur de la difficulté de faire venir dans l'université des gens qui travaillent. Cela se traduit par des questions d'heures d'ouverture, des questions d'organisation de l'espace. Par exemple, dans certaines salles, les tables sont vissées au sol, et bien sûr dans la position classique de la salle de classe, celle des élèves en rangs d'oignons face à un maître, une configuration où il est bien difficile d'engager des discussions horizontales. Bien sûr, ce sont des bricoles, mais des bricoles qui renvoient bien à l'inadéquation complète entre l'Université, qui délivre un enseignement à un public captif, lequel, mon Dieu, n'a qu'à s'en contenter, et à faire ce qu'il peut, et l'Université qui pourrait se constituer comme un espace de reproduction des pratiques.

Références des écrits de l'auteur auquel il est fait renvoi dans le texte.

- ① *La formation en psychologie. Filiation bâtarde, transmission troublée*, P. MERCADER ET A.-N. HENRI (dir.), Lyon, PUL 2004
- ② *Penser à Partir de la Pratique*, G. GAILLARD, A.-N. HENRI, O. OMAÏ Ramonville St Agne, Érès, 2009
- ③ *De l'obscur objet de la théorisation à l'obscur passion de théoriser in La partialité comme atout dans les sciences humaines* (Georges GAILLARD, Patricia MERCADER, Jean-Marc TALPIN dir.), In Press 2011

OU

URL : <https://anhenri.fr/classement-thematique/theoriser/theorie-ideologie-pratique/>

... et d'autres dont le lecture peut être complémentaire

- ④ L'irruption des identités plurielles. En hommage à la pratique et à la pensée de Patricia MERCADER <https://anhenri.fr/classement-thematique/itineraires-personnel-et-principaux-espaces-de-pratique/hommages/>
- ⑤ Un témoin si fidèle. Hommage à Georges GAILLARD <https://anhenri.fr/classement-thematique/formation/fpp/>

